Afghanistan DEMAIN

SI PERSONNE NE FAIT RIEN POUR EUX…
QUI CONSTRUIRA L'AFGHANISTAN DE DEMAIN ?

BON DE PARRAINAGE

☐ **OUI, je veux parrainer 1 enfant afghan pour 20 €/mois.**

☐ **OUI, je veux parrainer pour _____ €/mois.**

Mois du 1er prélèvement : _____/20___

☐ **Je ne parraine pas pour le moment, mais je verse un don de _____ €**

Votre don est déductible de l'impôt à hauteur de 66%, dans la limite de 20% du revenu net imposable.
Un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année prochaine.

Autorisation de LA POSTE PA/IDF/09/05

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

Nom et adresse d' Afghanistan Demain (le créancier)
7, Bd St Marcel
75013 Paris

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par Afghanistan Demain (dit le créancier). En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou à Afghanistan demain. Je règlerai le différent directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETEUR
499 186

Nom, prénom et adresse du donateur (le débiteur)

Coordonnées de l'établissement teneur de mon compte

Date et signature

Compte à débiter
Etablissement Guichet N° de compte Clé

*Merci de compléter cette autorisation et de nous l'adresser avec un **Relevé d'Identité Bancaire** (RIB) ou **Postal** (RIP) ou de **Caisse d'Epargne** (RICE).*